

Image not found or type unknown



Proposition de rectification fiscale

Par **nikolov**, le **05/03/2010** à **16:32**

Bonjour,
Les services fiscaux se sont trompés en calculant mon impôt sur le revenu au titre de l'année 2007. Ils ont oublié de prendre en compte les salaires perçus par mon épouse au Luxembourg (statut de frontaliers). Maintenant, ils proposent une rectification qui se chiffre à 1 332 euros. Naturellement, je n'ai pas envie de payer cette somme. Y a-t-il des recours ou est-ce une cause perdue?
Vous remerciant d'avance
Cordialement
Pavel Nikolov